

Commission Départementale d'Aménagement Commercial - CDAC

Réunion CDAC du vendredi 18 décembre 2015 - Avis

Examen du dossier n° 15-014 :

Réunie le 18 décembre 2015, la commission départementale d'aménagement commercial de la Marne a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale relative à la création d'un ensemble commercial comprenant au total 10 cellules destinées aux secteurs d'activité 1 (prédominance alimentaire) et/ou secteur d'activité 2 (non alimentaire), d'une surface totale de vente de 4 494,68 m², sur les parcelles cadastrées AE n° 5 et 6 route nationale 4 de Paris Strasbourg à Blacy (51300).

La demande était présentée par la Compagnie industrielle internationale (C2I) S.A., ayant son siège social 281 route de d'Arlon, 8011 Strassen au Luxembourg et agissant en qualité de propriétaire foncier et promoteur.

Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Marne du 11/01/2016 (n° 1bis-2016) :

<http://www.marne.gouv.fr/Publications/Recueil-actes-administratifs/Recueils-des-actes-administratifs-de-la-prefecture-de-la-Marne/Recueil-1bis-2016-du-11-janvier-p58-a-118>

(p. 13 du document à télécharger)